

■ **After the Rain SA**, à Genève, CH-660-0535995-7, exploitation d'un centre de bien-être (FOSC du 15.09.2006, p. 6/3551404). Adjonction au but: production, commerce et distribution de produits de soins; services, notamment conseil et formation de personnel, en relation avec la mise en place, la gestion et le développement d'établissements offrant des prestations en relation avec les soins, la détente et le bien-être; acquisition, détention, exploitation, mise en valeur et cession de droits immatériels tels que marques, licences et brevets; acquisition, détention, gestion et aliénation de participations dans toutes entreprises, à l'exclusion de toutes opérations soumises à la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 01.09.2008. Capital réduit d'un montant de CHF 1'000'000, soit de CHF 1'000'000 à CHF 0 par suite de pertes et destruction de 10'000 actions de CHF 100, au porteur, et reporté simultanément à CHF 1'000'000 par l'émission de 10'000 actions de CHF 100, au porteur, entièrement libérées par compensation de créances à hauteur de CHF 1'000'000. Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 1'000'000 à CHF 1'200'000 par l'émission de 2'000 actions de CHF 100, au porteur, entièrement libérées par compensation de créances à hauteur de CHF 200'000. Capital-actions: CHF 1'200'000, entièrement libéré, divisé en 12'000 actions de CHF 100, au porteur. Statuts modifiés le 01.09.2008.

Registre journalier no 11758 du 15.09.2008  
(04658910 / CH-660.0.535.995-7)